

<b>Transactions résidentielles</b>	
Prix de vente	Honoraires TTC (TVA 20 %)
Garage/Parking/Cave/ Dépendance	5 000 €
De 0 à 49 999 €	6 000 €
de 50 000 € à 74 999 €	7 500 €
de 75 000 € à 99 999 €	9 000 €
de 100 000 € à 124 999 €	10 500 €
de 125 000 € à 149 999 €	11 500 €
de 150 000 € à 174 999 €	12 500 €
de 175 000 € à 199 999 €	13 500 €
de 200 000 € à 224 999 €	14 500 €
de 225 000 € à 249 999 €	15 500 €
de 250 000 € à 274 999 €	16 500 €
de 275 000 € à 319 999 €	17 500 €
Supérieur à 320 000 €	5%
Honoraires agence à la charge du vendeur	
<b>Transactions Viager</b>	
Honoraires identiques à la charge du vendeur	
<b>Transactions Commerciales</b>	
de 0 à 150 000 €	12 % (avec un minimum de 5 000 €)
supérieur à 150 001 €	10%
<b>Locations et Gestion Résidentielles</b>	
<b>Gestion</b>	
de 9 % à 10,2 % TTC du montant des loyers et charges, supportés par le bailleur	
<b>Locations (honoraires dûs par le locataire et le bailleur)</b>	
Zone "non tendue" négociation et rédaction du bail : 8 € TTC/m2 habitable, Frais d'avenant de bail : 250 € TTC Etats des lieux : 3 € TTC/ m2 habitable	
Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 06 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire, Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n° 2014-890 du 01 Août 2014	
<b>Locations commerciales</b>	
20 % HT du loyer annuel + frais d'état des lieux (200 € HT jusque 100m2 et 300 € HT pour plus de 100 m2)	
<b>CAISSE DE GARANTIE / GALIAN 89 rue de la Boétie 75 008 Paris</b>	